

Procès Verbal N°2
Comité Directeur
de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire
du mardi 18 avril 2017 à 20h
Réunion téléphonique

Présents : BOURON Luc, COTTANCEAU Jean-Paul, DEPOIVRE Henri, DURAND Pascal, FOUCAUD Thierry, LEBERT Stéphanie, LEBRIS Karine, LEGALL Benjamin, MERAZI Laurence, POGGI Benjamin.

Absents excusés:
HAMARD Bruno.

Comités Départementaux invités présents: HUBERT Georges (CDT44), GALLOYER Sébastien (CDT53).

Comités Départementaux invités excusés: AUDOLY Pascal (CDT49).

Comités Départementaux invités absents: DEPOORTER Axel (CDT72).

Ordre du jour :

1. Approbation PV Comité Directeur du 31 mars 2017
2. Choix d'un expert-comptable pour la nouvelle olympiade (voir documents)
3. Répartition des charges de travail pour le projet olympiade 2017/2021
4. Questions diverses

Quorum atteint (1/3 présents sur 11 élus).

Début de la séance : 20h10

Secrétaire de séance : Foucaud Thierry

1) Approbation PV Comité Directeur du 31 mars 2017

- Approuvé à l'unanimité.

2) Choix d'un expert-comptable pour la nouvelle olympiade (voir documents)

Le président, Luc Bouron a fait parvenir par mail au préalable à chaque personne convoquée, les devis reçus des cabinets comptables « CERFRANCE » et « belle & dhaine ».

La question posée aujourd'hui est de savoir s'il faut continuer à travailler avec CERFRANCE, qui présente les comptes de la Ligue depuis plusieurs années.

Il est évoqué un temps d'attente trop long des différents comptes-rendus, lors de la préparation de l'Assemblée Générale de la Ligue. Georges HUBERT du comité départemental de la Loire-Atlantique, de part son expérience, informe que ces temps ne lui semblent pas exagérés. La personne déléguée (employée) par CERFRANCE, n'est nullement mise en cause dans ces constats. Il est même mis en avant le travail formateur que celle-ci a pu apporter auprès du secrétariat de la Ligue.

Autre point évoqué, au regard des devis reçus, la différence de tarif pour une prestation identique (CERFRANCE 2460€ HT) (belle & dhaine 2000€ HT).

Il est demandé aux membres du comité directeur de se prononcer par le vote, pour ou contre le changement de cabinet comptable (les comités départementaux invités ne peuvent pas prendre part au vote, comme le stipule les statuts de la Ligue).

Résultat du vote (10 votants): 3 abstentions, 7 pour le changement de cabinet comptable.

Luc Bouron prendra contact avec les cabinets comptables concernés pour informer des décisions prises.

3) Répartition des charges de travail pour le projet olympiade 2017/2021

Dans le cadre de « la Politique Régionale Nouvelle Olympiade », la ligue de Triathlon des Pays de La Loire, doit présenter ses perspectives et projets associatifs à la fin du mois de juin.

Le président, Luc Bouron a transmis par mail un certain nombre de documents permettant à chaque commission d'avancer sur les différents projets. Celui-ci demande que chacun puisse faire parvenir l'avancée de ses travaux par anticipation afin de préparer au mieux la réunion en physique qui aura lieu le 10 mai 2017, à Angers.

Il est demandé plus particulièrement, de part l'historique, aux comités départementaux de bien faire remonter à la ligue leur projet/dossier afin que leur demande soit prise en considération. Faute de ces retours, la ligue ne peut pas connaître les besoins des uns et des autres. Les aides seront en conséquence de ces retours de dossier.

Karine Lebris informe qu'elle a bien avancé, concernant la commission mixité. Conjointement avec Stéphanie Lebert (commission médicale), elles vont collaborer sur le médical au féminin. A ce titre, Stéphanie Lebert demande s'il est alloué un budget pour la commission médicale. Luc Bouron, informe qu'il n'y a pas de budget spécifique identifié à chaque commission. En fonction des différentes initiatives il pourra être envisagé d'aider les commissions.

La commission Développement Durable a commencé à travailler sur son dossier, par l'intermédiaire de Bruno Hamard.

Sébastien Galoyer, du comité départemental de la Mayenne, pense pouvoir présenter un dossier sur le développement de la pratique jeunes, féminines, sur l'identification du comité 53 auprès des clubs, des adhérents de chaque club et du grand public.

A ce titre, Georges HUBERT (CDT44) signale qu'il y a une nette absence de reconnaissance des comités par les clubs. Cela peut s'expliquer par la prise en charge administrative de nombreuses tâches par la ligue, qui de fait ne donne pas de visibilité aux comités.

Il est aussi indiqué que les Comités Départementaux fonctionnent aujourd'hui avec très peu de ressources financières. Benjamin POGGI précise notamment que le développement des Comités Départementaux fait partie des projets de notre Fédération pour cette nouvelle olympiade et que des solutions sont attendues.

Le président, Luc Bouron propose que chacun travaille sur ses projets, que ce soit les commissions et les comités départementaux.

4) Questions diverses

- Benjamin Legall demande quel est le niveau pour postuler au poste de CTL (Conseiller Technique de Ligue), en recrutement sur la Ligue des Pays de la Loire de Triathlon. REPONSE : Il faut être titulaire du DEJEPS Triathlon ou du BF4 avant août 2007.
- Dans le cadre du développement et de cohésion auprès des jeunes de la ligue, Thierry Foucaud évoque le transport en commun de tous les qualifiés sur le championnat de France de Triathlon individuel des Jeunes. Le sujet devra être revu ultérieurement, pour la saison prochaine éventuellement.
- Thierry Foucaud souhaite qu'une réponse soit apportée à Gilles Dieude (chargé de Développement à la Ligue), suite à son mail du 03 avril 2017, envoyé à tous les membres du comité directeur. Des membres n'auraient pas reçu ou vu ce message. Celui-ci évoquait la possibilité de véhiculer avec les minibus de la Ligue, des athlètes esseulés, par les membres du comité directeur lors de leur représentation sur différentes épreuves. REPONSE : Difficile pour les membres du comité de se déplacer à la ligue pour venir chercher les minibus, au vu de leur domiciliation.
- Karine Lebris informe que l'organisateur de l'Aquathlon de Clisson (29 avril) n'a pas de solution de repli (bassin couvert) en cas d'annulation de la natation pour des raisons de température de l'eau.

Fin de séance : 21h40'

Le Président
Luc BOURON



Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD

